



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Trente-cinquième session, Siège de la FAO

Rome, Italie, 2-7 juillet 2012

QUESTIONS DÉCOULANT DE LA FAO ET DE L'OMS

**PROJET ET FONDS FIDUCIAIRE FAO/OMS À L'APPUI D'UNE PARTICIPATION
RENFORCÉE AU CODEX**

FONDS FIDUCIAIRE DU CODEX

PREMIER RAPPORT DE SUIVI DE TRANSITION

2011

Introduction

Ceci est le rapport de suivi de transition du Projet et Fonds fiduciaire FAO/OMS à l'appui de la participation au Codex (Fonds fiduciaire du Codex). Il fait suite au projet de cadre de suivi et d'évaluation conçu pour le Fonds fiduciaire du Codex et présenté dans la deuxième partie du document CX/CAC 12/35/13 (Seizième rapport de situation du Fonds fiduciaire du Codex). Il s'agit du premier d'une série de rapports de suivi du Fonds fiduciaire du Codex qui seront désormais publiés régulièrement. À l'avenir, le rapport de suivi paraîtra en annexe au rapport annuel.

L'objectif est de présenter une vue générale des activités du Fonds fiduciaire du Codex, axée sur les résultats et aisément accessible. Les rapports de suivi complètent les informations contenues dans les rapports annuels mais fournissent en outre des données essentielles relatives aux résultats, accompagnées de commentaires plus analytiques s'inscrivant dans une théorie programmatique cohérente du Fonds fiduciaire du Codex.

Ce premier rapport de suivi est "un rapport de transition", les informations fournies reposant sur des données déjà recueillies systématiquement par le Secrétariat du Fonds fiduciaire du Codex. Les domaines dans lesquels les données non encore disponibles seront recueillies pour la première fois en 2012 et 2013 sont indiqués. Lorsque toutes les données seront disponibles pour les indicateurs fin 2012, le rapport de suivi contiendra une description succincte des réalisations du Fonds fiduciaire du Codex, ainsi qu'une section sur les incidences pour la gestion du Fonds fiduciaire telles qu'elles ressortent de l'exercice de suivi annuel.

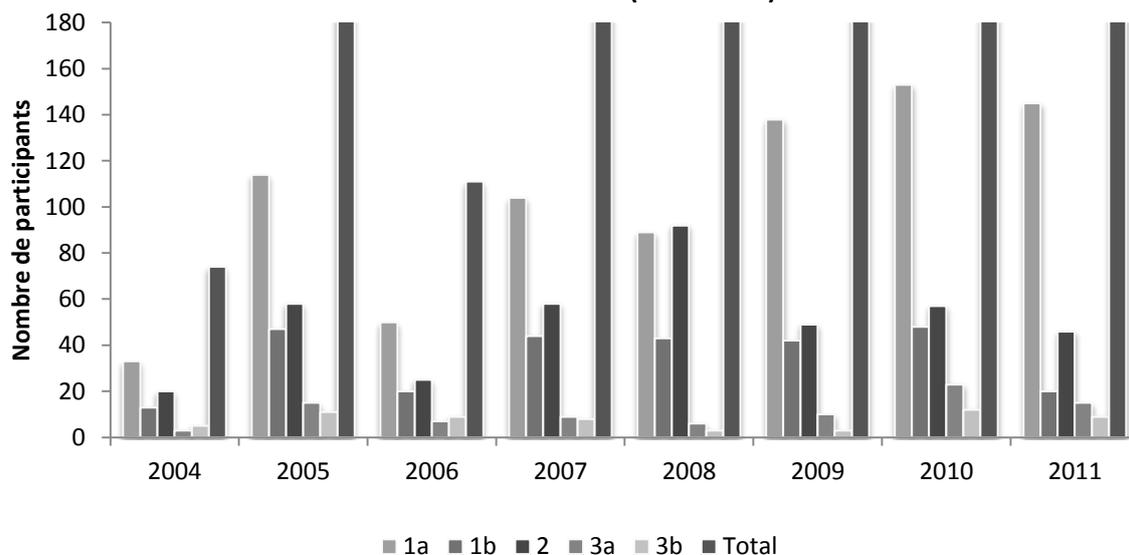
Ces rapports, on l'espère, accroîtront la transparence des opérations du Fonds fiduciaire du Codex et, associés aux exercices de suivi et d'évaluation futurs, ils contribueront à l'important débat sur l'orientation et la conception futures de l'appui lié au Fonds fiduciaire du Codex, et aideront à assurer une participation élargie et efficace des pays en développement et des économies en transition lorsque le Fonds fiduciaire du Codex sera arrivé à son terme.

Données du suivi

Produit 1-1 Participations bénéficiant du soutien du Fonds fiduciaire du Codex

Question du suivi	Comment le nombre de participations parrainées a-t-il évolué?
Indicateur	Nombre de participations financées par le Fonds fiduciaire par sous-groupe de pays et par année.
Evaluation générale des progrès	Très satisfaisants. Augmentation importante et régulière des participations parrainées

Graphique 1. Niveaux de participation annuelle par sous-groupe de pays bénéficiaires (2004-2011)



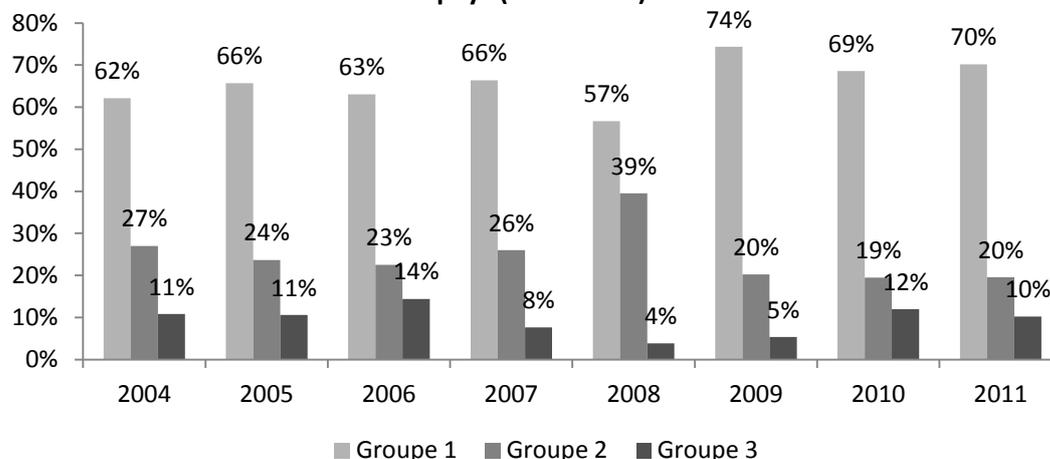
Le nombre total des participations parrainées a augmenté chaque année entre 2004 et 2010, à l'exception de 2006 en raison d'une chute importante des contributions financières des donateurs. Le déclin des participations totales en 2011 correspond au grand nombre de pays affranchis en 2011 (26 pays). Cette tendance devrait se poursuivre jusqu'au terme du Fonds fiduciaire du Codex, de nouveaux pays sortant du Fonds chaque année. Elle ne sera pas totalement compensée par le nombre de pays réintégrés dans le Fonds fiduciaire du Codex par suite de la création du nouveau Groupe 4 (créé fin 2011 pour le processus des candidatures de 2012).

En décembre chaque année le Groupe consultatif pour le Fonds fiduciaire du Codex décide du nombre de participations qui seront financées pour chaque groupe de pays sur la base du nombre de demandes reçues de pays admissibles et des ressources disponibles ou escomptées pendant l'année à venir. Ces décisions sont basées sur une répartition approximative de 60 pour cent pour le Groupe 1, 30 pour cent pour le Groupe 2 et 10 pour cent pour le Groupe 3. Une méthode de planification par scénario est ensuite utilisée pour élaborer différentes options et choisir un ensemble qui utilise au mieux les ressources à l'appui d'un nombre maximum de participations, tout en restant proche de la distribution 60/30/10. Tel est alors le scénario utilisé par le Secrétariat du Fonds fiduciaire du Codex pour la planification et la mise en œuvre.

Le graphique 2 ci-dessous montre les pourcentages réels alloués aux trois groupes de pays pour toutes les années, d'après les données relatives aux participations effectivement parrainées. Les pourcentages sont assez proches des allocations prévues pour chaque année. Ainsi, les allocations prévues étaient de 60/32/6 pour 2008; de 73/22/5 pour 2009; de 75/16/9 pour 2010 et de 64/24/9 pour 2011. Le faible chiffre du pourcentage des participations pour le Groupe 3 en 2008 peut être imputé aux difficultés liées à l'administration des déplacements pour ce groupe qui ont entraîné un recul général des taux de participations parrainées. À compter de 2012, il sera possible de vérifier cette hypothèse en comparant

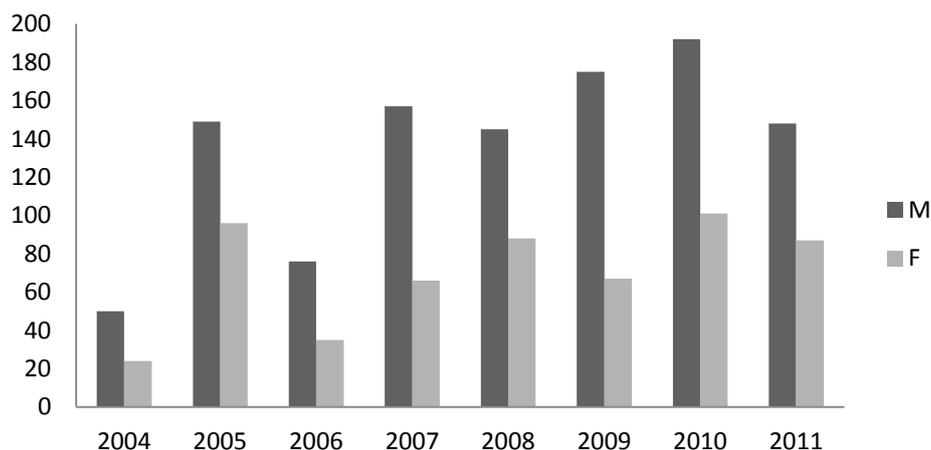
les informations fournies par cet indicateur et les informations fournies par l'indicateur pour l'Administration 1 (voir ci-dessous).

Graphique 2. Pourcentage des participations ventilé par groupe de pays (2004-2011)

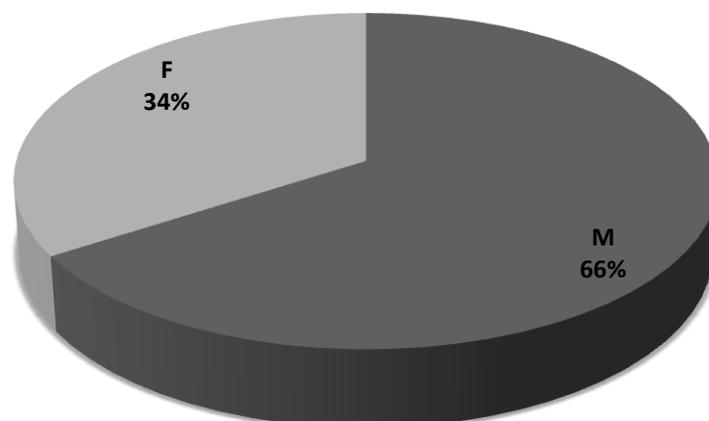


La ventilation des participations parrainées selon le sexe des participants pour les années 2004-2011 est indiquée ci-dessous. On observe un déséquilibre persistant entre le nombre des hommes et le nombre des femmes qui bénéficient de l'appui du Fonds fiduciaire du Codex pour participer aux travaux du Codex. La nomination des délégués aux réunions du Codex qui seront parrainés par le Fonds fiduciaire incombant aux pays, le Fonds fiduciaire du Codex n'a pas le pouvoir de rétablir l'équilibre entre les deux sexes. Les effets possibles du déséquilibre entre les sexes dans les participations aux travaux du Codex n'ont pas été étudiés. Les Etats membres du Codex souhaiteront peut-être s'interroger sur la question de savoir s'il s'agit là d'un facteur important à examiner, parallèlement à d'autres critères actuellement utilisés dans le processus décisionnel, lorsque les décisions concernant les délégués aux réunions du Codex sont prises au niveau national.

Graphique 3. Ventilation des participations parrainées par sexe (2004-2011)



**Graphique 4. Total des participations parrainées par sexe
(2004-2011)**



Produit 1-2 Participants qui sont satisfaits de leur participation

Question du suivi	La participation aux réunions du Codex est-elle utile aux délégués pour les travaux futurs en rapport avec le Codex dans leur pays?
Indicateur	Les participants qui sont satisfaits encourageront vraisemblablement la participation future au Codex
Evaluation générale des progrès	Cet indicateur sera évalué en 2012 et présenté dans le rapport annuel 2012

Produit 2-1 Participants aux activités de renforcement des capacités financées par le Fonds fiduciaire

Question du suivi	Comment le nombre de participants parrainés assistant aux activités de renforcement des capacités a-t-il évolué?
Indicateur	Nombre de participants par activité de renforcement des capacités et par année soutenus par le Fonds fiduciaire
Evaluation générale des progrès	Satisfaisants. Augmentation du nombre des manifestations et des participants parrainés.

Graphique 5. Participants parrainés pour suivre des cours de formation (2005-2011)

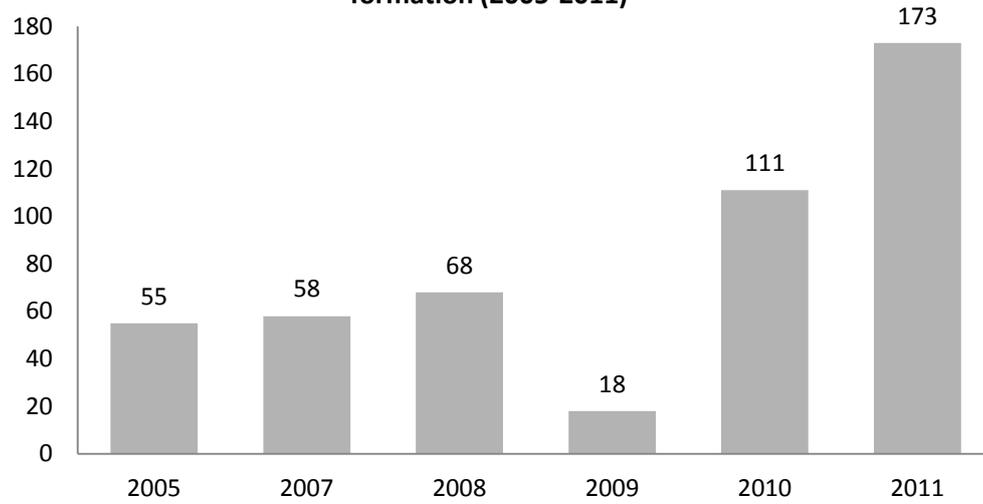
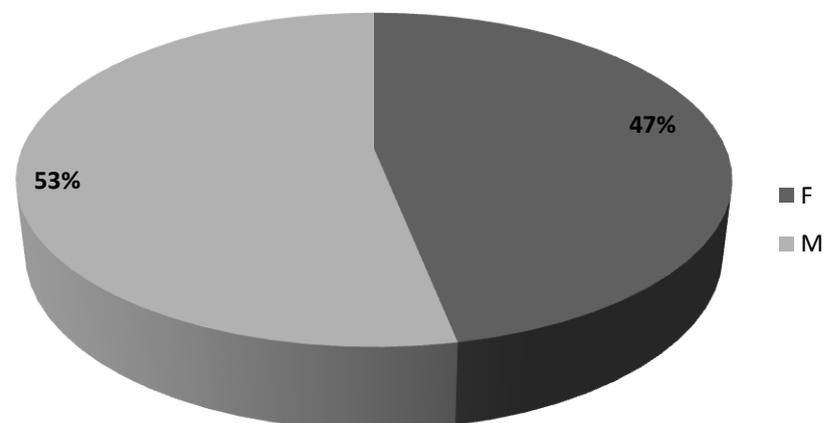


Tableau 1. Nombre de participants par activité de renforcement des capacités

	2005	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre total de participants	55	58	68	18	111	173
Nombre total de cours	1	3	3	1	5	5

Graphique 6. Pourcentage de participants parrainés pour suivre une formation au Codex, par sexe (2005-2011)



Le Tableau 1 et le Graphique 5 montrent la forte augmentation du nombre des manifestations et des participants parrainés en 2010 et 2011. Avant 2010 le Fonds fiduciaire du Codex soutenait la formation de base au Codex pour tous les pays admissibles au Fonds fiduciaire dans une région conformément à la politique adoptée par le Groupe consultatif du Fonds fiduciaire. Un changement de direction a été opéré en 2010, pour répondre à la fois au besoin d'une formation au Codex plus adaptée aux régions du Codex, et à la nouvelle orientation stratégique visant à allouer davantage de ressources du Fonds fiduciaire du Codex au renforcement de la capacité des pays et des régions à participer plus efficacement aux travaux du Codex. Les années où se sont tenus les comités régionaux de coordination FAO/OMS sont indiquées dans une note de bas de page ci-dessous*, le Fonds fiduciaire du Codex étant très souvent utilisé pour soutenir des cours de formation et des ateliers FAO/OMS organisés en liaison avec les comités régionaux de coordination.

Les pourcentages généraux présentés dans le Graphique 6 montrent la ventilation par sexe des participations aux activités de renforcement des capacités. Les sexes sont inégalement représentés, mais dans une mesure moindre que dans les participations totales présentées dans le Graphique 4 sous le titre Produit 1-1.

Produit 2-2 Participants qui sont satisfaits des activités de renforcement des capacités

Question du suivi	Les connaissances acquises au cours des activités de renforcement des capacités ont-elles des chances d'être appliquées dans les administrations nationales de manière à promouvoir la participation au Codex?
Indicateur	Participants qui sont satisfaits des activités de renforcement des capacités et qui les appliqueront vraisemblablement dans les administrations nationales dont ils dépendent
Evaluation générale des progrès	Cet indicateur sera évalué en 2012 et présenté dans le rapport annuel 2012

Produit 3-1 Données scientifiques produites dans les pays admissibles au Fonds fiduciaire du Codex

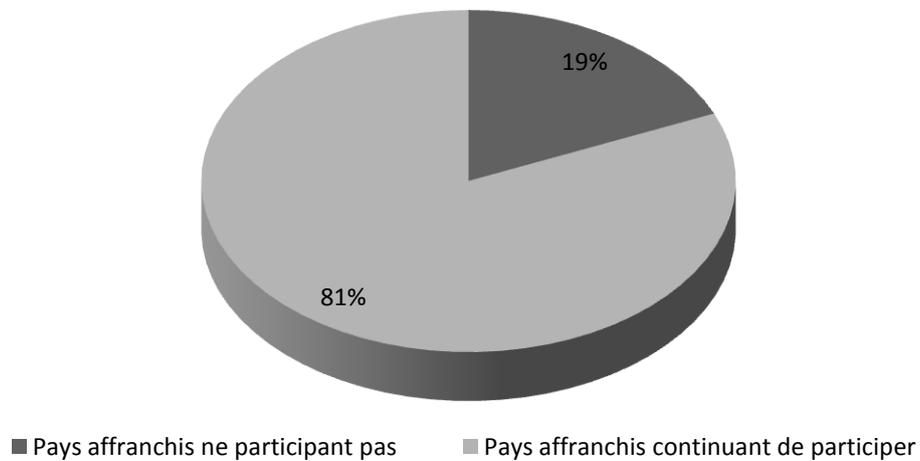
Question du suivi	Le Fonds fiduciaire a-t-il contribué à améliorer les données scientifiques et techniques fournies dans les débats du Codex?
Indicateur	Données générées par les projets appuyés par le Fonds fiduciaire
Evaluation générale des progrès	Cet indicateur sera évalué pour la première fois six mois après la fin du projet en cours visant à recueillir des données sur les mycotoxines présentes dans le sorgho dans 4 pays.

Effet direct 1-1 Pays affranchis continuant de participer aux réunions du Codex après être sortis du Fonds

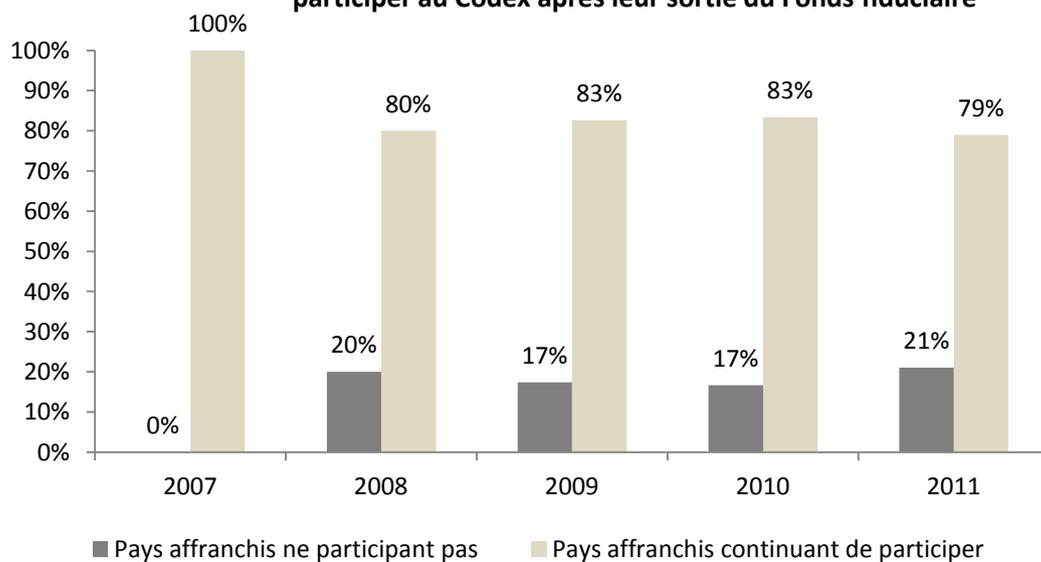
Question du suivi	Les pays affranchis continuent-ils de participer aux réunions du Codex lorsque leur participation n'est plus soutenue par le Fonds fiduciaire?
Indicateur	Pourcentage des pays affranchis qui continuent de participer aux comités du Codex une fois sortis du Fonds fiduciaire.
Evaluation générale des progrès	Satisfaisants. Plus de 80 pour cent des pays continuent de participer.

* 2007 (CCAFRICA, CCNE), 2008 (CCAFRICA, CCASIA, CCEURO, CCLAC, CCNASWP, CCNE), 2010 (CCEURO, CCLAC, CCNASWP), 2011 (CCAFRICA, CCNE)

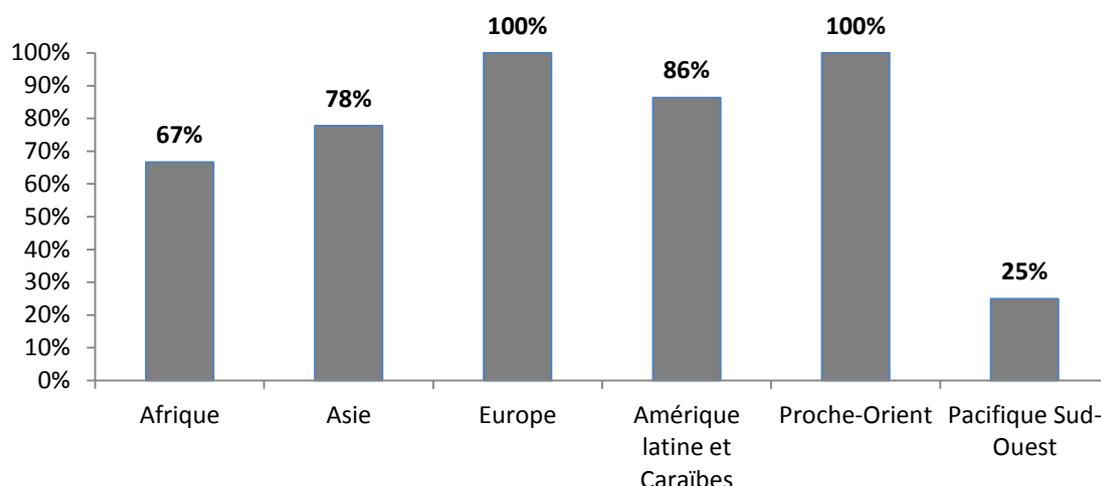
Graphique 7. Pourcentage de l'ensemble des pays affranchis qui continuent de participer au Codex après leur sortie du Fonds fiduciaire (2007-2011)



Graphique 8. Pourcentage de pays affranchis qui continuent de participer au Codex après leur sortie du Fonds fiduciaire



Graphique 9. Pourcentage de pays affranchis qui continuent de participer, par région (2007-2011)



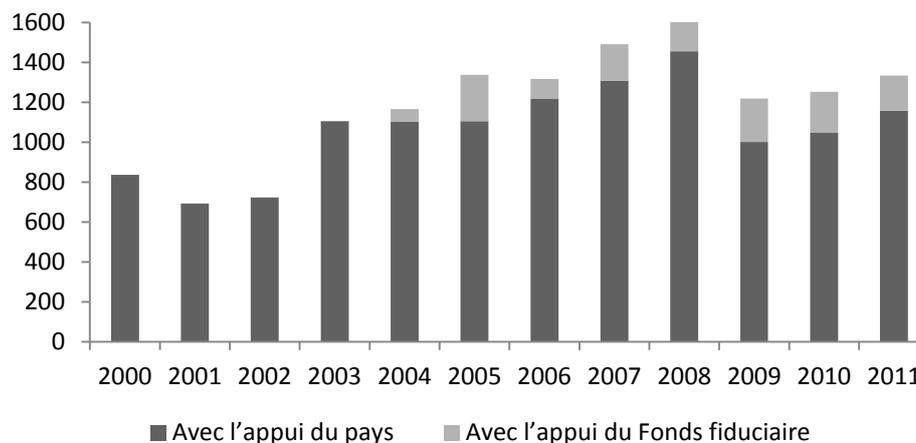
Région	Nombre total de pays affranchis
Afrique	12
Asie	9
Europe	4
Amérique latine et Caraïbes	22
Proche-Orient	6
Pacifique Sud-Ouest	4

Les données présentées dans les graphiques ci-dessus montrent que 81 pour cent au total des pays affranchis continuent de participer à au moins une réunion du Codex dans les années suivant leur sortie du Fonds fiduciaire du Codex. L'année 2011 a marqué un tournant avec la sortie de 27 pays supplémentaires du Fonds fiduciaire, 51,8 pour cent d'entre eux appartenant au groupe des pays les moins avancés ou à faible revenu et à développement humain faible. Il est toutefois encourageant de noter que 79 pour cent de l'ensemble des pays affranchis sont parvenus à maintenir une certaine participation au Codex. L'immense majorité de ces pays qui n'ont pu poursuivre leur participation ont été réintégrés dans le Fonds fiduciaire dans le nouveau Groupe 4.

Effet direct 1-2 Participations de tous les pays en développement aux réunions du Codex

Question du suivi	La participation au Codex des pays en développement a-t-elle en général évolué?
Indicateur	Nombre total de délégués des pays en développement et des économies en transition participant aux réunions du Codex
Evaluation générale des progrès	Non satisfaisants. La participation générale des pays en développement a régressé et la proportion des participations soutenues par le Fonds fiduciaire du Codex a augmenté

Graphique 10. Nombre total de délégués des pays en développement participant aux réunions du Codex



†

Le graphique ci-dessus illustre la forte augmentation de la participation des pays en développement au Codex entre 2003-2004 et 2008. Quelque 1626 participations de pays en développement au total ont été enregistrées en 2008, dont 90 pour cent de participations autofinancées (soutenues par les pays grâce à des ressources nationales ou des sources de fonds autres que le Fonds fiduciaire du Codex), et 10 pour cent de participations soutenues par le Fonds fiduciaire du Codex. Un recul significatif est observé en 2009 lorsque les participations totales sont tombées à 1220, tendance qui s'est confirmée en 2010 (1253 participations au total), avec une légère hausse en 2011 (1334 participations). L'appui du Fonds fiduciaire du Codex en pourcentage du soutien total pour ces années était de 18 pour cent (2009), 16 pour cent (2010) et 13 pour cent (2011).

Les raisons de la baisse des niveaux de participation n'ont pas été analysées. Ce recul pourrait être dû à la récession qui a commencé en 2009 ; il pourrait aussi être lié aux schémas des échanges commerciaux et des investissements, et des écarts sensibles pourraient exister entre les pays. Il y a également lieu de s'interroger sur les pays en développement et les économies en transition qui sont responsables de l'essentiel du recul des participations. Si ces questions peuvent être de nature à intéresser les Etats membres du Codex, une analyse plus approfondie devra être faite en dehors du Fonds fiduciaire du Codex.

Le Fonds fiduciaire du Codex a pour objet de jouer un rôle catalyseur dans la participation au Codex et de tenter, avec les organismes apparentés et les États membres du Codex, de pérenniser la participation des pays en développement et des économies en transition une fois le Fonds fiduciaire arrivé à son terme. La cible devrait donc être de s'efforcer d'accroître progressivement la proportion des participations autofinancées au cours des années restantes pour qu'elle atteigne 90 pour cent ou plus.

Effet direct 1-3 Pays en mesure de soutenir la participation à l'aide de sources de financement nationales ou autres

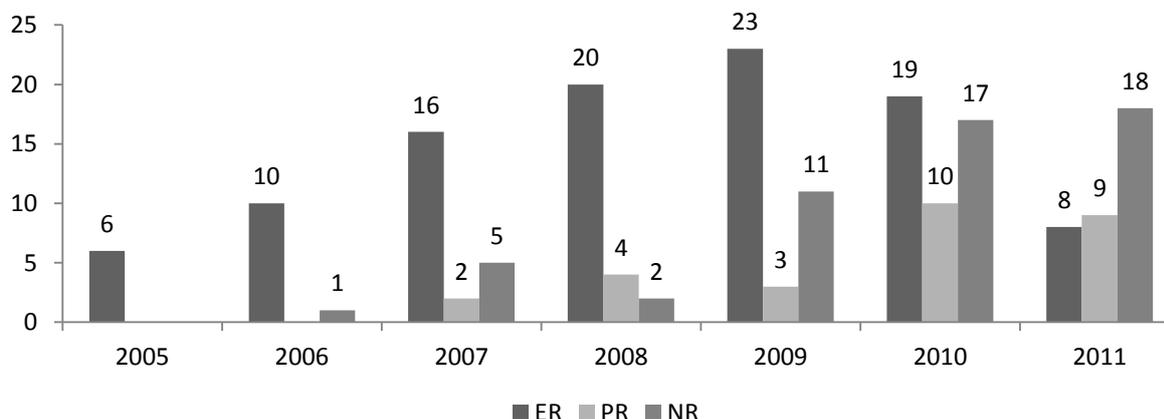
Question du suivi	Les pays admissibles remplissent-ils leurs obligations au regard du financement de contrepartie de 50 pour cent?
Indicateur	Nombre total de pays admissibles devant apporter un financement de

† À l'exception des comités régionaux de coordination FAO/OMS car les années où se tiennent les comités régionaux de coordination on observe toujours une participation accrue des pays en développement et des économies en transition à leurs réunions régionales respectives.

	contrepartie de 50 pour cent utilisant une ou plusieurs options pour assurer ce financement
Evaluation générale des progrès	Non satisfaisants. Recul significatif du nombre de pays remplissant entièrement leurs obligations au regard du financement de contrepartie.

Le nombre de pays devant apporter un financement de contrepartie de 50 pour cent qui se sont pleinement acquittés de leurs obligations a reculé de manière spectaculaire en 2010 et 2011. Sur les 46 pays devant apporter un financement de contrepartie de 50 pour cent en 2010, 19 pays seulement ont entièrement rempli leurs obligations[‡], 10 pays les ont partiellement remplies, et 17 pays ne les ont pas du tout remplies (aucune participation autofinancée au cours de l'année). En 2011, sur 35 pays devant apporter un financement de contrepartie de 50 pour cent, 8 seulement ont entièrement rempli leurs obligations, 9 les ont partiellement remplies, et 18 ne les ont pas du tout remplies. La ventilation par groupe de pays indique que les Groupes 1 et 2 sont ceux qui ont le plus de difficulté à assurer le financement de contrepartie requis. Ces pays devront être surveillés de près à mesure qu'approche le moment de leur sortie pour assurer que toutes les mesures sont prises au niveau national pour mettre en place l'appui politique et économique requis pour une participation pérenne au Codex.

Graphique 11. Nombre total de pays devant apporter un financement de contrepartie de 50% ayant rempli leurs obligations (2005-2011)

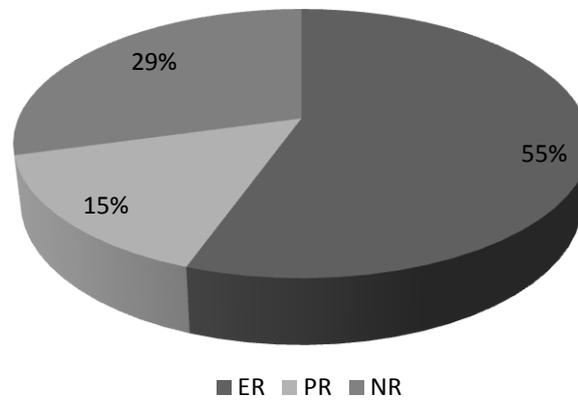


[‡] Obligations entièrement remplies (ER): Groupes 1a & 1b = 3 participations autofinancées au cours de l'année; Groupe 2 = 3 participations autofinancées au cours de l'année; Groupes 3a & 3b = 1-2 participations autofinancées au cours de l'année (selon le niveau de soutien du Fonds fiduciaire du Codex)

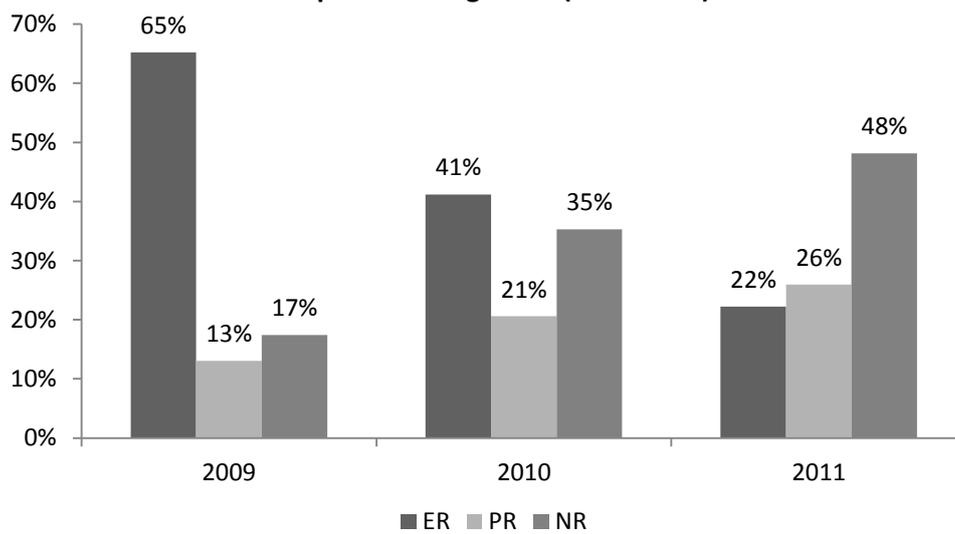
Obligations partiellement remplies (PR): Groupes 1a & 1b = 1-2 participations autofinancées au cours de l'année; Groupe 2 = 1-2 participations autofinancées au cours de l'année; Groupes 3a & 3b = 1 participation autofinancée au cours de l'année.

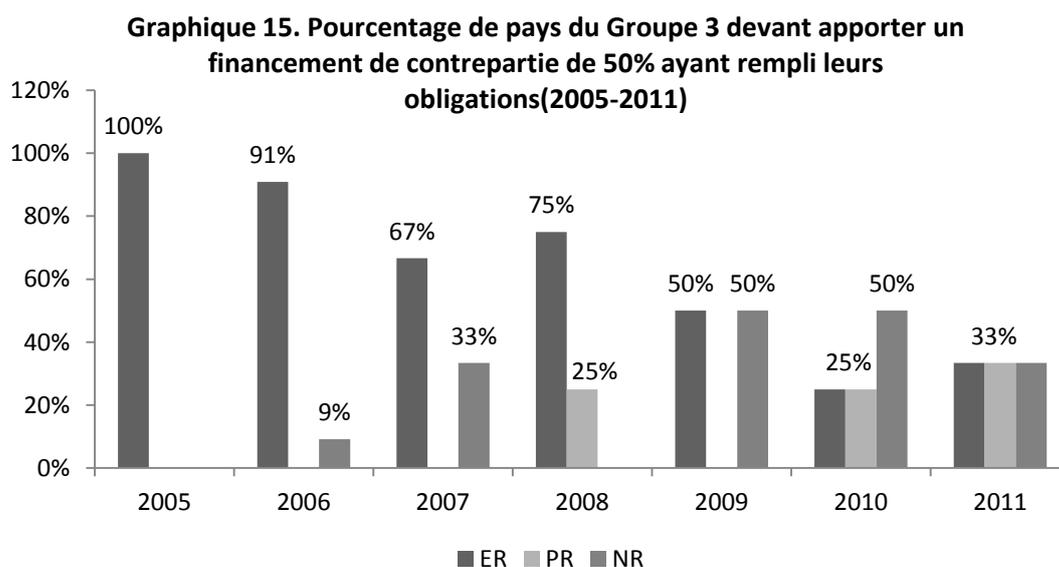
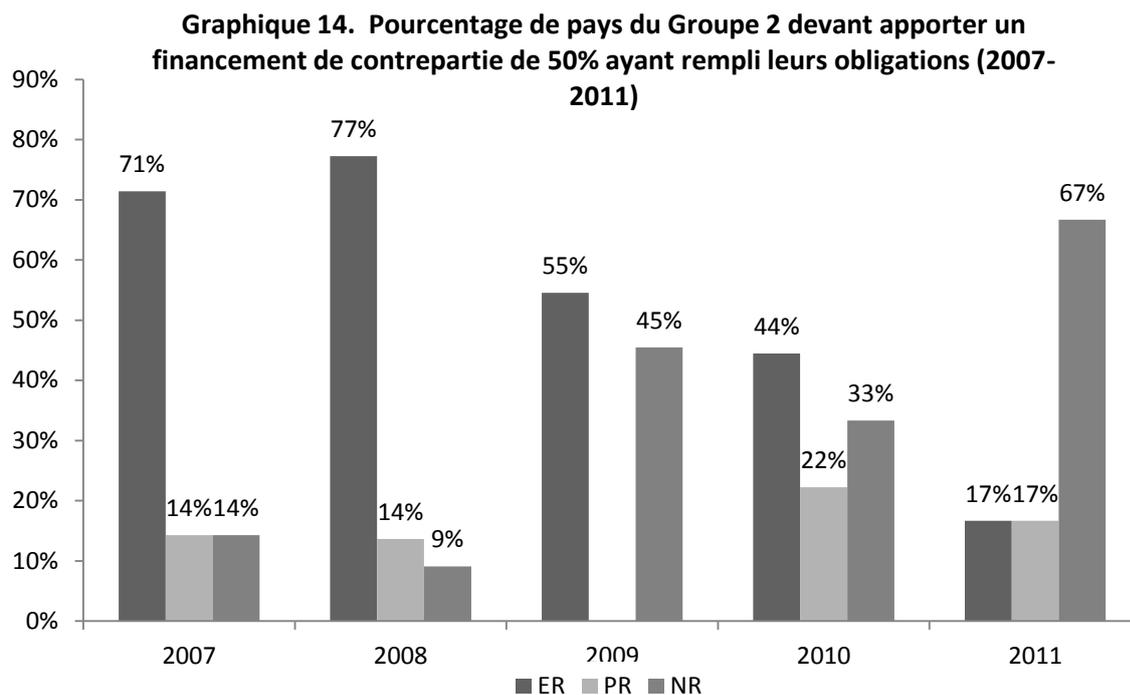
Obligations non remplies (NR): aucune participation autofinancée au cours de l'année (tous groupes confondus).

Graphique 12. Pourcentage de pays devant apporter un financement de contrepartie de 50% ayant rempli leurs obligations (2005-2011)



Graphique 13. Pourcentage de pays du Groupe 1 devant apporter un financement de contrepartie de 50% ayant rempli leurs obligations (2009-2011)





Effet direct 2-1 Pays admissibles soumettant des observations écrites aux réunions du Codex

Question du suivi	Comment la participation aux travaux du Codex des pays admissibles évolue-t-elle?
Indicateur	Soumission par les pays admissibles d'observations écrites aux comités du Codex
Evaluation générale des progrès	Les progrès seront évalués en 2012 et présentés dans le rapport annuel 2012

Effet direct 2-2 Pays admissibles soumettant dans les délais prescrits des formulaires de candidature dûment remplis

Question du suivi	Les pays admissibles du Fonds fiduciaire ont-ils renforcé leurs capacités de planifier et de solliciter un soutien pour la participation aux comités du Codex?
Indicateur	Pourcentage de pays admissibles qui envoient des dossiers de candidature dûment remplis et qui sont à jour sur le plan des rapports au 31 octobre et à la mi-janvier
Evaluation générale des progrès	Des bases sont en cours de mise en place avec les processus de candidatures 2011 & 2012. Les progrès seront présentés dans le rapport annuel 2012.

Effet direct 2-3 Capacités institutionnelles des pays.

Question du suivi	Les capacités institutionnelles des pays sont-elles en place pour assurer une participation efficace aux réunions du Codex?
Indicateur	Qualité des travaux préliminaires, de la participation aux réunions et du suivi après ces dernières
Evaluation générale des progrès	Les progrès seront analysés par le Secrétariat du Fonds fiduciaire du Codex, la FAO et l'OMS en 2012 et présentés dans le rapport annuel 2012.

Effet direct 2-4 Participants aux activités de renforcement des capacités appliquant les connaissances acquises

Question du suivi	Les participants aux activités de renforcement des capacités appliquent-ils les connaissances acquises pour améliorer leur contribution à l'établissement des normes Codex?
Indicateur	Pourcentage de participants aux activités de renforcement des capacités déclarant qu'ils appliquent les connaissances acquises grâce à ces activités
Evaluation générale des progrès	Les progrès seront évalués en 2013 (suivi des activités de renforcement des capacités mises en œuvre en 2012) et présentés dans le rapport annuel 2013

Effet direct 3-1 Les données scientifiques issues des pays admissibles contribuent aux débats du Codex

Question du suivi	Les données scientifiques contribuent-elles au processus décisionnel du Codex?
Indicateur	Les décisions du Codex prises dans le ou les comités pertinents du Codex reposent-elles sur un nombre plus élevé de données scientifiques issues de projets financés par le Fonds fiduciaire?
Evaluation générale des progrès	Les progrès seront évalués lors de la session du comité pertinent du Codex qui se tiendra six mois au moins après la soumission du rapport final du projet, et les données et les résultats de l'évaluation seront présentés dans le rapport annuel de l'année correspondante.

Administration 1 - Participants bénéficiant du soutien du Fonds fiduciaire qui n'ont pas assisté aux réunions prévues

Question du suivi	Les procédures administratives du Fonds fiduciaire sont-elles adaptées aux besoins et aux réalités des bénéficiaires?
Indicateur	Pourcentage de participants bénéficiant du soutien du Fonds fiduciaire qui, pour une raison quelconque, n'ont pas assisté aux réunions prévues.
Evaluation générale des progrès	Des bases seront établies en 2012 et présentées dans le rapport annuel 2012.

Administration 2 - Satisfaction des bénéficiaires

Question du suivi	L'administration du Fonds fiduciaire est-elle suffisamment réactive?
Indicateur	Pourcentage de bénéficiaires satisfaits de l'administration du Fonds fiduciaire.
Evaluation générale des progrès	Les progrès seront évalués en 2012 et présentés dans le rapport annuel 2012

Gestion 1 Satisfaction des parties prenantes

Question du suivi	Le Fonds fiduciaire répond-t-il comme il convient aux besoins des Etats membres du Codex pour assurer une participation élargie et efficace aux travaux du Codex?
Indicateur	Pourcentage de parties prenantes qui sont satisfaites de la gestion du Fonds fiduciaire.
Evaluation générale des progrès	Les progrès seront évalués en 2012 et présentés dans le rapport annuel 2012